

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 55 (1919)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

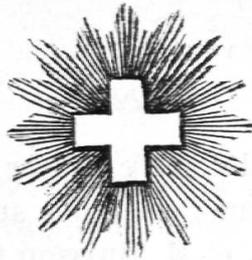
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LV^{me} ANNÉE

N^o 15
Série A



LAUSANNE

12 avril 1919.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Réformes scolaires et questions sociales.* — *Tolstoï et l'école bolchéviste.* — *Revue des idées : Examens de recrues et éducation.* — *Le rôle de l'éducateur à l'école.* — *Bibliographie.*

RÉFORMES SCOLAIRES ET QUESTIONS SOCIALES

En rendant compte récemment de la conférence donnée à Lausanne par M. F. Buisson sur la « Portée sociale des réformes scolaires », nous ajoutons que les problèmes soulevés par l'éminent homme d'école français ne sont pas tous spéciaux à son pays, mais que plusieurs d'entre eux se posent aussi chez nous. C'est ce que nous voudrions démontrer aujourd'hui.

Obligatoire et gratuite jusqu'à 14, 15 ou 16 ans, suivant les cantons et les communes, l'école primaire suisse semble bien remplir, à l'égard des enfants du peuple, le premier des devoirs de l'Etat : celui d'assurer à tous le minimum de connaissances indispensable à une vie utile. Elle est susceptible d'améliorations dans ses programmes et ses méthodes, certes ; mais le principe en est juste. C'est beaucoup déjà ; est-ce suffisant ?

Nous n'oserions le prétendre. C'est dans la relation entre l'école primaire et l'école secondaire qu'apparaît la lacune sociale de notre organisation scolaire. L'école secondaire n'est pas, en Suisse romande, la suite directe de l'école primaire ; elle se juxtapose à elle à un âge où l'instruction et l'éducation de l'enfant sont encore à un stade trop rudimentaire pour que l'on puisse prévoir quel sera son avenir.

L'opposition avec le système américain apparaît ici dans toute son acuité. Nous disons : L'enseignement secondaire est une pré-

paration à l'Université ; il doit s'emparer de l'enfant assez tôt pour pouvoir le façonner en vue des études supérieures. Les hommes d'école américains disent, et M. Buisson fait sien ce point de vue : L'enseignement secondaire est la suite naturelle de l'école primaire ; tout en conduisant à l'Université, il doit se suffire lui-même et préparer à la vie ; de même que l'étudiant doit posséder une instruction secondaire *complète*, les études secondaires doivent avoir pour base des études primaires *complètes*, elles aussi.

C'est surtout dans la sélection en vue des études classiques que l'opposition entre les deux systèmes est flagrante. A dix ans, nos collèges ouvrent leurs portes aux candidats aux études supérieures à base de culture latine ; pour celui qui manque ce moment, et à l'exception des êtres remarquablement doués qui peuvent brûler les étapes, elles resteront impitoyablement fermées. A douze ans, voici, pour ceux que l'étude du latin a rebutés, le moment d'opter pour le collège scientifique, après quoi il sera difficile de regagner le temps perdu.

Qui ne voit dans le système éducatif de la vieille Europe (nous disons la *vieille* Europe, car il est une Europe nouvelle qui n'a rien de bolchévique et qui rêve de faire mieux) l'image fidèle de l'esprit de caste dont notre vie publique ne s'est pas encore complètement affranchie ? Comment exiger de parents ne disposant pas de ressources financières suffisantes qu'ils choisissent pour leur enfant, dès un âge aussi tendre, la voie qu'il doit suivre ? Cet inconvénient est-il sans remède ? C'est ce que ceux qui s'occupent d'éducation ont le devoir de discuter en toute objectivité.

Les défenseurs du système actuel veulent des études secondaires de longue haleine pour qu'une influence déterminante puisse être exercée sur l'esprit de l'enfant. Voyant toute la peine qu'ils ont à former en huit ans des jeunes gens cultivés, ils ne conçoivent pas que ce résultat puisse être obtenu dans un délai plus court. Ils oublient, en avançant cet argument, qu'une bonne part du temps et des forces des maîtres de collèges est utilisée à enseigner des notions purement primaires. Il n'y a pas une grammaire et une

orthographe primaires ou secondaires, une arithmétique primaire ou secondaire, une géographie primaire ou secondaire ; il y a tout simplement une grammaire, une orthographe, une géographie appropriées à un âge donné, à un développement donné.

Je sais qu'au fond de leur cœur ils nourrissent l'illusion que ces enseignements donnés par des maîtres plus cultivés que ne le sont les maîtres primaires prennent une orientation particulière, un caractère plus élevé, moins terre à terre, qui se traduit chez l'enfant par un développement plus complet et une maturité plus précoce. Ce développement, cette maturité, disent-ils, ne peuvent être préparés dans des classes nombreuses groupant des élèves de milieux sociaux trop divers et dont beaucoup manquent totalement d'aptitudes. La valeur de cet argument est singulièrement atténuée par la création de classes primaires sélectionnées et par la diminution du nombre des élèves dans la plupart d'entre elles. Il est de plus contrebalancé par trois inconvénients majeurs, le premier de portée éducative, le second de portée pédagogique, le troisième de portée sociale.

Un inconvénient de portée éducative d'abord. Il est contre nature qu'un enfant de dix ans ait de nombreux maîtres et soit instruit par les spécialistes que sont les professeurs secondaires. Il est utile et bienfaisant que l'enfant de cet âge ait un maître unique, portant son intérêt sur l'ensemble de la formation du caractère et de l'esprit de son élève. Livré à des spécialistes, il cesse de sentir et de comprendre la parenté et la solidarité d'une foule de notions relevant de branches différentes du programme. Il est soumis à des influences contraires qui s'annihilent ou se combattent. Le désarroi intellectuel et parfois moral que l'on observe chez tant de collégiens n'a pas d'autres causes.

Un inconvénient de portée pédagogique ensuite. A dix ans, tout l'intérêt de l'enfant va aux choses concrètes ; il demande à voir, à observer, à vivre intensément. C'est l'âge où il acquiert par les sens tout un monde de notions encore confuses, mais que la suite de ses études doit se charger de clarifier, d'ordonner et de systématiser. Et, comme s'il suffisait de changer sa coiffure pour modifier sa nature, c'est l'âge qu'on choisit pour le courber sur la

grammaire latine, toute faite de distinctions abstraites sur le rôle des mots dans la phrase. L'âge des choses devient pour lui l'âge des mots, l'âge du mouvement devient celui de l'inertie, l'âge de la pleine vie et de l'activité joyeuse celui de la contrainte et de la résistance passive ; on veut faire de l'âge de la vie extérieure celui d'une vie intérieure à laquelle il est rebelle encore. Il doit lourdement, péniblement, traduire les idées des autres avant que d'avoir acquis des idées propres, entrer dans la pensée de Cornélius Nepos, de César ou de Virgile alors qu'il n'a pas encore appris lui-même à penser.

Un inconvénient de portée sociale enfin. Il serait vain de prétendre que le mérite seul détermine chez nous l'accès aux études secondaires, et supérieures. Il existe dans chacune de nos villes toute une classe de familles qui considère les collèges, les collèges classiques surtout, sans parler des écoles supérieures de jeunes filles, comme son bien, comme l'établissement où ses enfants ont une place réservée, due au nom de leurs parents, à leur fortune, à leur situation sociale. Ces gens ne se demandent pas si, à cause de leurs prétentions, de plus dignes, bien que plus pauvres, ne sont pas privés du banquet intellectuel qu'ils pensent être servi à la seule intention de leur monde privilégié. Si leur conscience leur fait quelque reproche, ils ont, pour l'apaiser, des arguments candides : « Il faudra toujours, n'est-ce pas, que certaines personnes se chargent ici-bas des besognes « inférieures » ! Où prendra-t-on les domestiques si chacun veut étudier ? Et puis, n'a-t-on pas besoin aussi d'ouvriers intelligents ? »

Certes, le dernier de ces arguments aurait toute sa valeur s'il était avancé dans une intention moins intéressée. Aussi bien, n'est-ce pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si, sans nuire à la valeur des études, mais en la rehaussant au contraire, on ne pourrait réserver aux enfants qui le méritent vraiment, et à ceux-là seulement, le bénéfice de l'instruction secondaire payée par l'Etat. Il s'agit de savoir si la nature et l'organisation des écoles doivent être telles qu'elles éloignent à tout jamais d'une situation sociale plus élevée ceux qui seraient les plus dignes de la conquérir. Il s'agit de savoir si nous voulons faire place aux plus capables et si nous

voulons élargir les cadres de l'élite dont dépendent les destinées du pays, ou bien si nous voulons les rétrécir encore.

Qu'on nous comprenne bien. Nous n'entendons nullement mettre en discussion ici le principe même des études classiques. Nous croyons au contraire qu'il est bienfaisant de connaître les civilisations disparues qui ont préparé la civilisation moderne. Nous croyons que la compréhension des problèmes éternels qui se sont posés à l'humanité, le sens de l'évolution, la vision claire des possibilités, dépendent pour une part de cette étude ; la formation des idées générales sans lesquelles on reste incapable de juger sainement les faits peut être notablement facilitée par elle.

Mais, pour obtenir ce résultat, il n'est pas indispensable de s'en tenir à des conceptions pédagogiques surannées. Il n'est pas prouvé que, commencées plus tard, les études classiques n'auraient point une influence aussi profonde. Il est prouvé, par contre, que tout savoir formel est vain, et même nuisible, s'il n'est pas précédé d'une étude concrète sans laquelle il reste lettre morte. Il est indispensable surtout, pour la paix sociale, que le régime des études se modifie avec l'évolution de la société.

Faut-il, pour autant, adopter d'emblée le système américain préconisé par M. Buisson, et renvoyer à 14 ans le début des études secondaires de tous ordres ? C'est là une autre question ; elle se pose différemment suivant les nations et suivant leur idéal. A bouleverser trop brusquement des habitudes prises, on risquerait des expériences fâcheuses.

Nous verrions, pour notre part, un progrès énorme dans l'adoption, chez nous, d'un système qui a fait ses preuves et a le mérite d'être adapté à nos besoins, tout en remédiant aux principaux inconvénients du système actuel ; nous voulons parler du système scolaire zuricois. Rappelons-en les grandes lignes :

Une école primaire inférieure obligatoire pour tous¹, avec programme minimum intégral, et se terminant à l'âge de 12 ans. A l'issue de cette école, les trois possibilités suivantes s'offrent à l'enfant :

a) l'école primaire supérieure de 3 années (*Sekundarschule*), me-

¹ La liberté de l'enseignement restant du reste expressément garantie.

nant l'élève au terme de la scolarité obligatoire prévue par la loi ;

b) le collège classique, de 6 années, conduisant ses élèves à la maturité classique ;

c) le collège scientifique, de 6 années également, aboutissant à la maturité scientifique.

Moyennant certains cours préparatoires, le raccordement entre ces trois écoles est possible en tout temps. Le passage de l'une d'elles à l'École de commerce, à 14 ans, et à l'École normale, à 15 ans, n'offre aucune difficulté. Il reste encore possible dans la suite des études.

Qui ne voit la valeur pratique et sociale d'un système si libéral ? Jusqu'à l'âge de 15 ans, et même plus tard encore, aucune route n'est fermée aux vocations qui se révèlent. Dans l'état actuel des programmes, six années doivent suffire à l'étude du latin nécessaire à la maturité classique ; commencée à un âge où le sens de l'abstraction s'éveille, cette étude s'épargne la perte énorme de temps et de forces que cause son début prématuré et elle s'étaye sur une connaissance meilleure de la langue maternelle et de la grammaire générale. Si même il fallait gagner du temps par un travail plus intensif, le moyen devrait consister non pas à commencer les études secondaires trop tôt, mais à charger moins les classes en en augmentant le nombre, de façon à permettre un enseignement plus individuel.

Faciliter à toutes les capacités l'accès aux études secondaires, c'est chose désirable, certes. Mais si cette réforme devait aboutir à encombrer les professions libérales plus encore qu'actuellement, elle serait tout le contraire d'un progrès. Comment éviter cet écueil ? Comment orienter les jeunes gens instruits, chez nous aussi, vers les activités créatrices ? Comment éveiller des vocations ? Comment faire enfin pour que nos écoles, *toutes* nos écoles, deviennent une pépinière d'hommes actifs, désireux de contribuer, par un travail productif, à la généralisation du bien-être matériel et au progrès intellectuel et moral de la collectivité ? C'est là une autre histoire, comme dirait Kipling. Nous en reparlerons.

ERNEST BRIOD.

TOLSTOÏ ET L'ÉCOLE BOLCHÉVISTE

Il n'est pas un domaine de la vie politique, économique et morale où les chefs bolchévistes n'aient tenté de faire triompher leurs doctrines. Après avoir supprimé les banques, fait main basse sur l'industrie et socialisé les terres, ils devaient tôt ou tard s'occuper de l'école. C'est le commissaire du peuple russe à l'instruction publique, Lounatcharsky, qui fut chargé de cette besogne. A la demande des soviets, il créa l'école prolétarienne, création factice s'il en fut, dans le but de verser dans les jeunes cerveaux l'évangile prêché par Lénine et Trotzky. Il faut bien, n'est-ce pas, pour durer, asseoir le régime sur d'autres bases que sur les sabres, les canons et les mitrailleuses. Jadis Napoléon avait cru, par un mariage princier, assurer sa dynastie. Les bolchévistes, eux, croient être les maîtres de l'avenir par le moyen de l'école-pépinière où l'on espère plus tard recruter des soldats dévoués qui devront former, semble-t-il, l'élite de la garde rouge. Et Lounatcharsky s'est mis à l'œuvre. Homme de lettres et ami personnel de Gorki, il a feuilleté tous les ouvrages des écrivains nihilistes de son temps et doit s'être arrêté longuement aux théories pédagogiques de Léon Tolstoï. Comme ce dernier, il a inscrit en tête de son programme ce mot magique : « *Liberté* ». Chaque discipline est affublée du qualificatif *prolétarienne*. Il y a, par exemple, la musique prolétarienne et l'astronomie prolétarienne. Ayant échafaudé son œuvre, le commissaire du peuple la soumit à l'approbation de la conférence de Moscou qui en accepta tous les articles.

Relevons, d'après le journal *l'Opinion*, l'article 4 de la « Déclaration des droits de l'enfant » ainsi conçu :

« Tout enfant a le droit de choisir lui-même ses éducateurs et de quitter ses parents si ceux-ci se montrent incapables de faire son éducation. L'enfant jouit de ce droit d'abandonner sa famille à chaque âge de son existence. »

Cet « oukase » qui supprime la famille — base de notre édifice social — a été rendu public en décembre 1918. J'imagine que depuis lors Lounatcharsky et ses acolytes se sont mis à l'œuvre pour émanciper la jeunesse et lui faire connaître les bienfaits de la liberté. Un jour, peut-être, ils se décideront à publier le résultat de leurs expériences.

Qu'on le veuille ou non, le rapprochement s'impose. Il faut nécessairement remonter à la source, et cette source, c'est l'œuvre pédagogique de Léon Tolstoï. Dans une série d'articles parus ici-même en 1912, François Guex a caractérisé cette pédagogie. Il la déclare purement négative par cela même qu'elle ne croit pas à l'utilité de l'école. Comme tous les grands écrivains, Tolstoï a voulu aborder le problème pédagogique. Avec la spontanéité qui le caractérise, Tolstoï se documente. Il parcourt

l'Europe. Il visite les écoles de Leipzig et écrit dans son *Journal* ces quelques notes en un style lapidaire : « Terrible. Prière pour le roi, des coups, tout au régime du bâton, des enfants effrayés et paralysés. » Puis il passe en France. C'était en 1860. L'enseignement public n'avait pas encore été réorganisé et l'enquêteur quitte les écoles de Marseille profondément déçu. « Résultat négatif, écrit-il ; le programme consiste à apprendre le catéchisme, l'histoire, les quatre opérations et l'orthographe. » Les écoles de Londres qu'il visite ensuite ne lui plaisent guère, aussi rentre-t-il en Russie décidé à créer, lui aussi, une école selon des principes nouveaux.

A l'encontre de beaucoup d'écrivains qui se bornent à critiquer, voire même à démolir les programmes scolaires, sans jamais indiquer par quoi ils les remplacent, il faut rendre à Tolstoï cette justice qu'il a essayé, lui, de reconstruire. Il a fondé à Yasnaïa-Poliana une école pour les petits moujiks des environs, dans le but de les initier à la liberté. Il est contre la claustration, contre la réglementation, contre toute atteinte portée à la liberté individuelle. Il ne croit pas au progrès et nie la valeur du manuel. Toute sa méthode peut se résumer en ces mots : « L'enfant doit s'épanouir au soleil et apprendre ce qu'il veut. »

L'école fondée à Yasnaïa dura peu de temps, mais la tentative de celui qu'on a appelé le Rousseau slave est suffisamment concluante pour affirmer que sa pédagogie a abouti à une faillite complète.

Nous avons dit que l'école bolchéviste présentait une grande analogie avec la tentative de Tolstoï. Cela est vrai quant à la méthode. Toutes deux reposent sur ce principe de la liberté individuelle que le Slave pousse à l'excès jusqu'à l'ériger en doctrine purement anarchique et que nous autres Occidentaux, amis de l'ordre et de la discipline consciente, avons peine à concevoir. Cependant, si la méthode est la même, le but est différent. Tolstoï voulait faire le bonheur de l'enfant en l'affranchissant de toute contrainte pour le laisser s'épanouir, comme il dit, au bon soleil, pareil à un jeune animal. Tout autre est le but du commissaire du peuple Lounatcharsky et de ses coryphées. Il s'agit de prêcher la haine des classes, de détruire la famille et de consolider la dictature du prolétariat.

Si Tolstoï a cru devoir dire, après la faillite de sa tentative, qu'il n'avait eu d'autre but que de troubler la quiétude des doctes pédagogues d'Occident, il n'en encourt pas moins une certaine responsabilité de la situation actuelle de son pays. Ses intentions étaient pures, certes. Il était ennemi de toute violence et prêchait la non-résistance aux forces du mal. Un grand souffle d'humanitarisme inspire tous ses ouvrages. Mais il est attristant de voir un grand philosophe, un écrivain célèbre

et un homme de génie porter un jugement hâtif et injuste sur des principes pédagogiques qui, jusqu'à preuve du contraire, ont contribué à élever le niveau moral des peuples restés fidèles à l'esprit même de ces principes. Il était à prévoir que des illuminés sans scrupules s'empare-raient des doctrines tolstoïennes pour les adapter à une entreprise inique, les déformer au point d'en faire, entre leurs mains, un nouvel instrument d'oppression.

PAUL CHAPUIS.

REVUE DES IDÉES

Examens de recrues et éducation. — Le *Bulletin pédagogique* de Fri-bourg publie l'article suivant, aux conclusions duquel nous nous rallions plei-nement :

La guerre, cause de tant de bouleversements et de restrictions, nous a privés, depuis quatre ans, des examens de recrutement. Cette suppression n'est que temporaire, disent les uns; elle sera définitive, affirment les autres.

Les premiers considèrent ces épreuves comme un stimulant nécessaire; ils leur attribuent la grande part des progrès réalisés dans le domaine scolaire depuis un quart de siècle. Les seconds les accusent, au contraire, d'avoir fait converger tous les efforts de l'école vers un seul but : l'obtention de notes flatteuses, d'avoir provoqué un développement superficiel et factice des esprits, d'avoir ravalé ainsi les fonctions des éducateurs.

La plupart des reproches adressés aux examens de recrues, tels qu'ils étaient organisés avant la guerre, me paraissent fondés. Les progrès indéniables que nous leur devons au point de vue instruction ne compensent pas le déchet qui en est résulté dans la formation morale de notre jeunesse. Ce n'est pas la science qui manque à notre génération, c'est la conscience. Aux heures graves où nous vivons, la patrie a besoin de cœurs vaillants, de volontés énergiques, de caractères bien trempés, de citoyens sachant agir et mettant au-dessus de tout l'hon-neur et le devoir.

Les examens pédagogiques constituaient des concours purement intellectuels où l'entraînement, le gavage jouaient un rôle prépondérant. Ceux qui ont été mêlés de près à la préparation de ces matches et qui ont connu ou peut-être pratiqué quelques-uns des trucs mis en œuvre pour assurer le succès, n'ont pas tardé à être dégoûtés de ces épreuves. Que penser de ce chauffage intense et abrutissant qui précédait le grand jour? Coûte que coûte, en serinant les mêmes formules, en multipliant les mêmes exercices, il fallait ingurgiter le minimum de connaissances exigées par les experts. Quel stupide dressage! Je ne sais ce qui était le plus admirable : la bonne volonté des élèves acceptant une si indigeste pâture ou l'incommensurable patience des maîtres se résignant à rabâcher sans merci les mêmes matières. Les moins enthousiastes, les plus renitents faisaient assaut de zèle et s'attaquaient avec ardeur à ce monstrueux rocher de Sisyphe. Il y allait de leur avenir. Comment ne pas emboîter le pas quand votre petit honneur professionnel est en jeu? De terribles comptes rendus officiels, dans lesquels vous étiez classés et catalogués en noir et en couleurs, arrivaient périodiquement.

diquement et menaçaient, en cas d'échec, de vous refouler brutalement à la queue de votre arrondissement. C'était une perspective si redoutable qu'à cette pensée le dernier des tire-au-flanc se sentait pris d'un zèle magnifique et s'élançait, d'un pas allègre, à la conquête des moyennes rêvées.

L'émulation est, certes, une excellente chose, mais dès qu'elle est poussée à outrance, dès qu'elle dégénère en une concurrence effrénée et souvent peu loyale, elle engendre de fâcheuses rivalités et finalement provoque des injustices.

Les examens pédagogiques des recrues, s'ils arrivent à reflourir, devront être rénovés et organisés sur des bases plus sérieuses. La guerre nous a fait entrevoir de nouveaux dangers comme aussi de nouveaux devoirs. L'époque des matches scolaires est périmée; qu'on mette au rancart les vieilles rengaines qui faisaient du maître d'école un vulgaire bourreur de crânes. La tâche des éducateurs n'est pas de produire inlassablement des notes pour le plaisir des amateurs de statistiques, mais de préparer la jeunesse à la vie active par une formation solide et profonde.

LE ROLE DE L'ÉDUCATEUR A L'ÉCOLE ¹

Vous connaissez tous ce tableau de l'école qu'a fait le poète Louis Tournier :

« Qu'il fait sombre dans cette classe,	Le maître alors prit la parole
Rien qu'un mur gris, un tableau noir,	Et dit : « Quoi ? toujours de cette
Et puis toujours la même place,	[même chaire
Et toujours le même devoir.	Enseigner la même leçon,
Toujours, toujours ce même livre	Répéter la même grammaire
Et toujours ce même cahier.	A ce même petit garçon
Peut-on appeler cela vivre ?	Qui reste toujours, quoi qu'on fasse,
Moi, je l'appelle s'ennuyer. »	Ignorant, distrait, paresseux !
Ainsi parlait dans son école	Lequel devrait dans cette classe
Un petit écolier mutin.	S'ennuyer le plus de nous deux ?...

Peut-être bien qu'il existe encore des écoles dans lesquelles maîtres et élèves s'ennuient dans une classe sombre. Mais il en est d'autres aussi. Preuve en soit cette petite composition écrite par une fillette de huit ans, élève d'une classe primaire de notre ville :

A l'école.

J'aime aller à l'école, parce qu'on fait des dictées, de la lecture, des problèmes, du dessin. J'aime bien la maîtresse, car elle est gentille, et elle nous fait faire beaucoup de belles choses, de jolis ouvrages. J'aime mes camarades, elles sont bien gentilles. La classe est très jolie, elle est garnie de tableaux. Il y a aussi des fleurs, ce sont les enfants; il y en a des roses, des bleus, des blancs, des bleus et blancs, des rouges, des noirs, des violets. Des fois je donne les ardoises ou les cahiers ou les cartons quand nous avons la couture. A la récréation, je joue au méchant homme avec Andrée, Elisabeth, Jeanne, Hélène, Marie, Odette et Germaine. Cet été on a planté des fleurs sur les fenêtres; il y avait du lin, du pourpier, des capucines, des pensées, des géraniums. En hiver, les fenêtres ont l'air vide. Quand on revient de la récréation, on trouve dans la classe des petits

¹ Travail lu le 6 mars 1919, à la Ligue pour l'Action morale, groupe de l'Education morale à l'école.

oiseaux, une fois il y avait cinq petits oiseaux ; ils sont tous partis, moins un qui est resté, puis il est parti.

Vous voyez que les idées nouvelles ont fait leur chemin. Pourtant tous ceux qui désirent que l'école forme des citoyens libres, sachant se servir de leur liberté pour le bonheur de la société de demain, n'ont pas encore vu leur idéal se réaliser.

Il est entendu que l'école doit devenir un endroit où l'on respire la paix, la joie, où le règne de la discipline autoritaire est remplacé par celui de l'harmonie, où le maître ne représente plus le juge, mais le guide.

Je trouve que l'esprit de la méthode Montessori réalise admirablement toutes ces conditions.

Dans le canton du Tessin cette méthode a été introduite, il y a une dizaine d'années, par Mlle Bontempi, dans toutes les écoles enfantines dépendant de l'Etat. J'ai eu le plaisir de visiter plusieurs fois de ces *Asili d'Infanzia* dont quelques-uns représentent pour moi l'idéal que je me fais de l'école. Je ne vous en citerai qu'un seul, que j'ai vu pour la première fois il y a trois ans.

Mlle Bontempi, inspectrice cantonale des écoles enfantines tessinoises, que j'accompagne chaque été dans quelques-unes de ses tournées, me proposa un jour de monter avec elle à Caneggio, un petit village de la vallée de Muggio, au pied du Generoso, « parce que, me dit-elle, c'est là que se trouve la plus belle de nos maisons d'enfants, dirigée par une de nos meilleures maitresses. » Cet *Asilo*, situé un peu au-dessous du village, est une petite maison rose entourée d'un grand jardin. Quand nous y sommes arrivées, vers onze du matin, les enfants étaient en classe. Nous traversons le jardin fleuri, entrons par une porte encadrée de volubilis, dans le vestibule où sont alignés contre la paroi une file de minuscules « zoccoli ». Puis nous pénétrons dans la salle de travail et nous trouvons là une vingtaine de petits enfants tous occupés à un jeu différent : dessin, broderie, calcul, écriture ou lecture. Ils sont tellement absorbés qu'ils ne s'aperçoivent pas tout de suite de notre présence. Tout est calme et paisible dans ce petit sanctuaire. La maitresse, tranquillement, va d'un groupe à l'autre, aidant, expliquant, encourageant. Mais cette fois les petits nous ont vues. Deux ou trois quittent leurs petites tables, s'approchent, nous saluent, nous offrent des chaises, nous demandent comment nous allons. La maitresse reste en arrière, elle écoute, observe. On voit que la maison est aux enfants, ce sont eux qui nous reçoivent. Et puis ils nous conduisent au jardin où ils nous montrent les fleurs dont ils connaissent tous les noms ; ils les ont plantées et soignées eux-mêmes. Un tout petit me prend par la main pour que je vienne voir le nid d'hirondelles qui est là-haut dans l'angle du préau couvert. Puis il faut aussi que j'admire la belle toile qu'une araignée a filée ce matin et qui brille là entre deux rosiers ; je dois voir aussi les poires de l'espalier. Ensuite il faut rentrer encore, parce que Chiarina veut nous montrer comment elle sait aligner les cubes d'après leur grandeur, les yeux bandés, et Luiggi veut nous donner le dessin qu'il a colorié ce matin. Le moment de partir est là, tous les enfants viennent encore nous cueillir des fleurs de leur jardin. Puis nous disons adieu à tous ces bambins de 3 à 8 ans, qui avaient si bien su nous faire les honneurs de leur chez eux. La maitresse n'avait

presque rien dit ce jour-là, et pourtant on la sentait présente partout, ne perdant pas un geste, ni une parole de ses petits.

Je suis retournée plus d'une fois à Caneggio, j'y ai vu les enfants à toutes leurs heures de classe, et toujours j'ai respiré au milieu d'eux cette atmosphère calme et sereine qui m'avait frappée le premier jour. Je me suis rendu compte de toute l'œuvre que pouvait accomplir une maîtresse d'école, sans cris, sans gronderies, sans punitions. Tous ces petits enfants confiés à l'« Asilo » y étaient arrivés sachant à peine parler convenablement leur dialecte, et quand ils en sortent, ils savent lire, écrire, parler correctement en bon italien, ils sont propres, polis, prévenants ; et surtout ils sont heureux, ils aiment travailler, ils ont tout ce qu'il faut pour acquérir sans peine de nouvelles connaissances.

* * *

Les idées de Mme Montessori ne sont-elles bonnes que pour des maîtresses d'écoles enfantines ? Ce qui se fait pour des enfants de huit ans, ne vaut-il rien pour de plus grands ? Voilà ce que je me suis demandé après avoir lu le livre de Mme Montessori et vu sa méthode appliquée au Tessin.

Et en attendant ce grand, beau jour où chacune de nos classes aura sa petite maison avec son jardin, ses ateliers, ses collections, sa bibliothèque, il m'a été impossible de résister à la tentation d'essayer de faire quelque chose dans le sens de la liberté. Vous me pardonnerez de vous parler de ma classe, c'est la seule qu'il me soit donné d'observer et puis, du reste, les expériences personnelles, vous le savez tous, sont celles auxquelles on croit le plus.

Je vous présenterai donc ma petite classe, composée de 45 fillettes de 8 à 9 ans. Je ne vous dirai pas que je leur aie donné liberté pleine et entière le premier jour que je les ai vues, il y a bientôt deux ans. Si je leur avais dit ce jour-là : « Faites tout ce que vous voudrez », je pense bien que c'eût été une vraie catastrophe. Il faut toujours un certain temps pour créer l'atmosphère d'une volée, surtout si les enfants qui nous sont confiés ont déjà reçu une empreinte d'une autre école où la liberté n'est pas respectée.

L'année dernière, au printemps, au moment de passer en 6^e avec mes fillettes¹, je leur dis : « Maintenant que nous nous connaissons bien et que je sais que je peux compter sur vous, je vais vous donner la salle de 6^e classe ; vous pourrez l'arranger comme vous voudrez, vous la ferez aussi jolie que vous voudrez. J'y viendrai tous les jours vous aider à apprendre quelque chose de nouveau. » Cette idée leur plut d'emblée. Les règlements de discipline suspendus aux parois disparurent dans l'armoire et furent remplacés par des images. La salle est très claire et bien ensoleillée. Les tilleuls de la terrasse l'entourent de verdure. « On se dirait dans un jardin, dit Hélène. — Oui, mais il faudrait mettre des fleurs sur les fenêtres pour que ce soit un vrai jardin, ajoute Renée. — Moi, j'apporterai une plante, dit une autre, moi des graines ! moi du terreau ! » Ce fut un enthousiasme général. A la fin de la première semaine, grâce à la bonne volonté des unes et des autres, chacune eut son pot à fleurs marqué de son nom. Chacune y sema quelque chose, et bientôt, grâce aux soins assidus de chaque propriétaire, le lin, les capucines, les pensées, le pourpier commencèrent à montrer

¹ A Lausanne, les classes de 7^e sont celles de première année.

leurs premières feuilles. Ensuite, chaque fois qu'une fleur nouvelle s'épanouit, c'est une joie pour toutes.

Il arriva que le premier bouton s'ouvrit dans le pot à fleurs d'une fillette assez turbulente, souvent négligente et peu soigneuse dans son travail. Et André de dire : « Oh ! alors, maintenant Violette n'osera plus travailler si mal, elle a sa fleur qui la regarde ! » En effet, la petite fleur de lin eut plus de pouvoir sur cette enfant que toutes les paroles que j'avais pu lui dire ou les punitions que j'aurais cru devoir lui infliger. Plus d'une fois une fillette malade envoya sa maman me prier de lui remettre sa plante, parce qu'elle s'ennuyait de ses fleurs.

Dans cette atmosphère joyeuse, le travail paraît toujours agréable et facile. Comme l'école est aux enfants, elles aiment la voir propre et en ordre. Oh ! ce n'est pas toujours parfait. Quelquefois, il y a du désordre, des objets qui traînent. Mais alors j'entends tout à coup une voix qui dit : « Vilains oiseaux qui salissent leur nid ! » et tout rentre bien vite à sa place. Chacune examine sa voisine le matin pour voir si elle est propre, si ses vêtements sont en ordre. Là je n'interviens que si la sévérité est excessive de la part de celle qui fait les observations, car cet âge est sans pitié souvent. Peu à peu, chacune arrive à s'examiner elle-même et peut se passer de la surveillance de ses camarades, aussi bien dans le domaine de la conscience dans le travail, dans la conduite, que dans celui de la propreté.

Je dirai en passant que c'est là le self-government tel que je le conçois. Chacun devient son propre juge et de cette façon le chapitre des punitions disparaît.

* * *

Je disais un jour à mes élèves : « Eh bien ! j'aime beaucoup venir dans votre maison, mais c'est dommage que chaque matin, quand nous sommes bien en train de travailler, Solange arrive un quart d'heure après nous, et il faut recommencer les explications exprès pour elle. » Alors Elisabeth me dit : « Ah ! mademoiselle, peut-être que Solange est une princesse, elle a des heures spéciales pour arriver en classe. » Puis Solange va solennellement s'asseoir à sa place, elle ne s'occupe jamais de ce qui se dit autour d'elle.

Le lendemain matin, vers 9 $\frac{1}{4}$ h., chacune était occupée à résoudre des questions de calcul ; on frappe à la porte, Hélène ouvre, toutes les petites se lèvent comme pour un visiteur de marque. « C'est la princesse qui entre, mademoiselle, » me dit Hélène en accompagnant Solange à sa place. Je n'avais rien à ajouter, mais je ne m'attendais pas du tout à une manifestation de ce genre. Elle porta ses fruits, car depuis ce jour Solange n'est plus arrivée en retard, et chacune est contente. Il semble qu'elle se soit aperçue enfin qu'elle faisait partie d'une communauté et que sa liberté était limitée par celle des autres. En effet, maintenant c'est elle qui pense toujours à offrir une chaise aux visiteurs, et l'autre jour, pendant la leçon de tricot, elle vient vers moi et me dit : « Vous devez être bien fatiguée ; ces petites filles ne vous laissent pas seulement vous reposer une minute. Elles devraient bien faire un peu plus attention, pour ne pas faire tant de fautes. » Ce discours de princesse Solange fut écouté bien mieux que s'il était sorti de ma bouche. La leçon continua tranquillement et, en effet, j'eus moins d'étourderies à réparer. Et ce jour-là, en quittant la

classe, Blanche voulut absolument que j'acceptasse un sou que sa maman lui avait donné, « parce que je vous ai apporté tant de fautes à corriger, » me dit-elle.

Les enfants aiment l'activité et c'est une mine à exploiter. Ils sont si heureux quand ils ont su vaincre une difficulté, et il me semble qu'il faut s'être bien appliqué à éteindre toutes ses facultés, tous ses intérêts pour qu'un enfant n'aime plus venir à l'école. Que vous leur proposiez un concours de calcul, d'orthographe, une page d'écriture, un dessin, du chant, etc., nos enfants sont toujours enthousiastes, et quand la cloche de la récréation vient interrompre une de nos activités, vous entendez souvent dire : « Oh ! méchante cloche ! » Elles diront naturellement aussi : « Méchante cloche ! » si c'est un de leurs jeux de récréation qui est interrompu.

Amener les enfants à être toujours contents, si l'école atteint ce but, elle aura fait beaucoup pour le bonheur de l'humanité.

Pour cela tout dépend aussi de la façon dont le travail est proposé. Un jour, par exemple (nous en étions à l'étude du livret 6), je dis aux enfants : « Je crois que vous connaissez bien votre livret 6 ; je me demande si nous osons aller plus loin et commencer à apprendre le livret 7. Il est difficile, vous savez. » — « Oh ! nous n'avons pas peur ! » me dit Hélène. Tout le monde veut commencer. Et à la fin de la leçon les multiples de 7 étaient connus de toutes. Alors Andrée me dit : « Vous voyez, mademoiselle, vous croyiez que c'était dur, et tout le monde a su, ça vous a fait une surprise ! » Et combien de fois n'ai-je pas eu des surprises de ce genre !

Dans les concours de calcul, je divise quelquefois les fillettes en trois groupes (d'après les trois rangées de tables qui composent la classe). Depuis une semaine, c'était toujours le même groupe qui perdait, parce que Marie-Louise, qui en faisait partie, répondait toujours la dernière aux questions posées. Là encore, j'ai laissé faire et un beau jour Elisabeth vient me dire : « C'est un peu fort ! c'est toujours nous qui perdons à cause de Marie-Louise ! » — « En effet, c'est dommage ! » — « Il faut que ça change, » ajoute Elisabeth. A la fin de ce même jour Elisabeth et ses amies, en rentrant en classe après la récréation, viennent me dire : « Eh bien ! maintenant nous avons tenu Marie-Louise à toutes les récréations pour lui faire faire du calcul. Nous aimerions bien refaire un concours maintenant pour voir si elle sera encore la dernière. » J'accédai bien volontiers à ce désir, et Marie-Louise ne fut pas la dernière.

Je me rends compte que je vous dis bien plus ce que je laisse faire que ce que je fais. C'est que je suis persuadée que le maître d'école doit mettre sa personnalité au second plan s'il veut laisser se développer celle des enfants. Les petits ont besoin de sentir que quelqu'un est là pour les protéger, pour les guider ; ils se rendent compte de leur faiblesse. Mais il n'est pas nécessaire que nous soyons là pour substituer notre volonté à la leur. Ils ont chacun leur volonté et il faut qu'ils apprennent à s'en servir. Je ne finis jamais de m'émerveiller de tout ce qu'ils savent trouver par eux-mêmes.

Un matin j'annonçai à mes fillettes qu'elles pourraient jouer l'après-midi le conte du Petit Poucet. « Je pense bien, leur dis-je, que vous saurez le jouer

sans que je vous aide; ainsi je pourrais bien rester chez moi cet après-midi. » Là-dessus discussion. « Oui, mais si vous n'êtes pas là, peut-être que Cilgia ne voudra pas nous écouter, » me dit Andrée. — « Et puis, tu crois que je ne pourrais pas en faire façon, moi? » dit Elisabeth. — « Oui, mais si tu la grondes ça fera du bruit et ça gâtera tout le jeu. » A la fin, Hélène me dit : « Ecoutez, mademoiselle, nous saurons bien faire toutes seules, mais ce serait mieux que vous veniez quand même, et puis nous ferons semblant que vous n'êtes pas là! »

L'après-midi je retrouvai donc toute ma bande joyeuse; tous les yeux brillaient à la pensée de ce qui allait se passer. J'allai m'asseoir au pupitre et me mis à faire semblant de n'y pas être, bien résolue à ne pas intervenir. J'étais quand même tout oreilles et me divertis beaucoup à écouter la conversation du bûcheron et de la bûcheronne qui se lamentaient sur la cherté de la vie :

— A présent tu sais bien, disait le bûcheron à la bûcheronne, depuis le 20 on n'a déjà plus de pain, regarde seulement à quoi en sont les cartes.

Les scènes se déroulaient ainsi les unes après les autres, mais pendant que le Petit Poucet et ses frères erraient dans les sentiers de la forêt, représentés par les couloirs passant entre les tables, les fillettes n'ayant pas de rôle commencèrent à s'agiter un peu, à commenter ce qui se disait et faisait. Alors Andrée qui avait le rôle du Petit Poucet, quitta un instant ses frères et vint me dire : « Mademoiselle, il faudrait que vous leur disiez un petit mot pour qu'elles se taisent. » — « Mais je ne suis pas là! » dis-je d'abord à Andrée. Puis j'eus pitié de son regard de détresse et je lui dis : « Tu comprends, elles n'ont rien à faire, les fillettes qui sont à leur place; si elles avaient un rôle elles se tiendraient tranquilles. » — « C'est vrai, dit Andrée, mais que leur donner à faire? il y a déjà tous mes frères, mon papa et ma maman, l'ogre, sa femme, les petits oiseaux qui mangent les miettes que je sème, il n'y a rien à faire pour elles. » — « Cherche un peu, » lui dis-je. — « Oh! moi je sais, dit Hélène, elles pourraient être les arbres de la forêt. » — « Allons! ça y est, vous êtes les arbres de la forêt! » Et les arbres de se redresser et de se taire et, jusqu'à la fin du jeu, personne ne vint troubler l'ordre établi. A un moment donné la femme de l'ogre ne savait pas que dire. Alors Elisabeth, qui jouait la bûcheronne, lui dit : « Allons! tu ne sais pas faire, viens à ma place pendant que je n'ai rien à dire, j'irai te remplacer. »

Ce serait trop long d'énumérer tout ce que l'imagination de ces enfants inventa ce jour-là pour représenter aussi fidèlement que possible les aventures du Petit Poucet.

Je voulais seulement montrer une fois de plus que le maître y perd beaucoup quand il ne sait pas laisser faire, et les enfants y perdent bien plus encore; leurs facultés ne s'exerçant plus, elles s'atrophient et le travail des professeurs d'élèves plus âgés consiste à réveiller à grand'peine des intelligences qu'on s'est évertué à endormir, à étouffer pendant les premières années de la scolarité.

(A suivre.)

LOUISE BRIOD.

BIBLIOGRAPHIE

Deux tendances qu'il faut combattre. Allocution prononcée en présence des Zofingiens actifs et des Vieux-Zofingiens de la Section vaudoise, le 22 décembre

1918, par Ph. Bridel, professeur. — Série des « Opinions suisses ». Editions « Sonor », Genève. Prix : fr. 0,80.

Comme les autres brochures de la même série, celle-ci cherche à faire réfléchir sur l'état actuel et l'avenir de notre patrie, et à affermir par là-même la conscience nationale. Elle nous montre deux tendances nuisibles qui se sont répandues dans notre pays : un cosmopolitisme destructeur et un régionalisme séparatiste.

Abrégé d'instruction civique à l'usage des écoles primaires et secondaires. par E. Kupfer. 2^{me} édition, fr. 1,60. Payot, Lausanne.

La 1^{re} édition de ce manuel a été, dès son apparition, l'objet de critiques sérieuses s'attaquant au vocabulaire et au style et dont l'usage a démontré le bien fondé. Sans doute, l'enseignement du civisme demande une terminologie appropriée et nul n'en contestera la nécessité ; mais à la difficulté inévitable qui en résulte, il ne faut pas ajouter celles que présentent un langage trop abstrait, de longues phrases, des formes auxquelles l'enfant n'est pas accoutumé et que ne justifient ni l'obligation d'être exact, ni celle d'être concis. Il faut laisser aux leçons de français, principalement, le soin d'initier l'enfant aux formes complexes et se borner, dans les textes à mémoriser, à être simple et clair, l'élégance du style dût-elle en souffrir.

Cela dit, nous constatons avec satisfaction que dans la 2^{me} édition qui vient de paraître, l'auteur a apporté des modifications qui seront approuvées sans exception. Le travail de revision a porté principalement sur la 1^{re} partie et le résultat est si heureux que nous regrettons de ne pas trouver les mêmes simplifications dans d'autres parties (§ 1 du chap. VI par exemple).

Telle qu'elle est, cette seconde édition accuse un progrès que le corps enseignant et les élèves sauront apprécier.

P. MOTTAZ.

Unsere Töchter im Welschland. Ein Ratschlag und ein Programm von Dr Arnold Schrag. — Berne, Librairie A. Francke. Prix : fr. 0,90.

L'auteur de cet opuscule, M. Schrag, inspecteur des écoles secondaires bernoises, considère comme un bonheur pour notre peuple le fait que l'immense majorité de nos jeunes filles instruites préfèrent se préparer en vue d'un travail pratique et de leur vocation de ménagères plutôt que d'étudier à l'Université. Il voit dans un séjour en Suisse française un élément essentiel de cette préparation pour nos compatriotes de langue allemande. Mais le temps est trop précieux pour que l'année que l'on consacre le plus souvent à ce séjour doive être perdue à acquérir les mièvreries qu'enseignaient certains pensionnats à la mode avant la guerre. M. Schrag voit l'idéal du pensionnat dans une école ménagère qui cultiverait les aptitudes intellectuelles de ses élèves tout en les initiant aux exigences de la vie pratique. Le vocabulaire acquis serait ainsi non seulement celui du salon, très superficiel et secondaire, mais celui de la cuisine, de la chambre à manger, du commerce, etc. Il n'en ira pas autrement des jeunes filles placées dans des familles, qui devront fréquenter une bonne école, et se mêler ainsi à la vie de notre peuple Suisse français.

M. Schrag invite l'Union des femmes suisses à prendre l'initiative de cette réforme. Nous appuyons cette idée, en espérant qu'elle s'intéressera aussi aux jeunes Suissesses romandes placées en Suisse allemande.

E. B.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

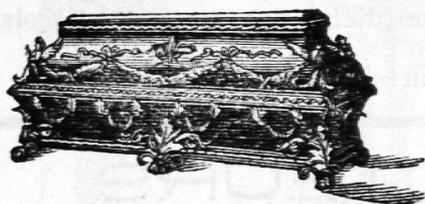
Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

Charles MESSAZ Photographe Professionnel

a fait ses preuves par 30 années de pratique dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

Rue Haldimand, à LAUSANNE

Il est ouvert tous les jours. — Téléphone 623. — Ascenseur.



Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 3 fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° du 10 avril : L'idée marche... : E. Gd. — Adresse aux Chambres fédérales. — Les femmes et les partis politiques : Rose Rigaud. — L'exposition de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs : E. R. — De ci, de là... — La socialisation des femmes en Russie : E. Gd. — Les femmes et la chose publique : chronique parlementaire neuchâteloise : Emma Porret. — Notre bibliothèque : *Les progrès de la législation sur le minimum de salaire ; La vie suisse.* — Correspondance. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

Assurance-maladie infantile

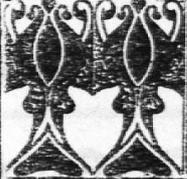
La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'État de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

A NOS LECTEURS

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

	Vêtements confectionnés et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS	
J. RATHGEB-MOULIN Rue de Bourg, 35, Lausanne		
	Draperies, Nouveautés pour Robes. Trousseaux complets. Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux. <i>Escompte 10 0/0 au comptant.</i>	

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place du Pont

Escompte à 30
jours à MM. les
instituteurs de
la S. P. V.

10 %

Un de nos représentants se rend
à domicile pour soumettre les
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



LAUSANNE

MAISON

SPÉCIALE

de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la

CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

Musique

les

INSTRUMENTS et leurs Accessoires
en tous genres

Gramophones et Disques

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — N° 16



LAUSANNE, 19 avril 1919.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant : Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole normale

Enseignement ménager

Un cours, destiné à préparer quelques institutrices primaires au brevet pour l'enseignement ménager dans le canton de Vaud, aura lieu, à titre exceptionnel, du **5 mai au 12 juillet** et du **16 août au 31 octobre**. — Il sera ouvert aux institutrices disponibles, ou en fonctions dans le canton, dont le brevet n'est pas antérieur à 1908.

Pendant leur absence, les institutrices en fonctions seront remplacées, à leurs frais, par le Département de l'Instruction publique. Une bourse d'études pourra être accordée aux personnes qui en feront la demande motivée.

Le nombre des participantes sera limité.

S'inscrire, **en indiquant la date du brevet**, avant le **35 avril à 12 h.** auprès du Directeur de l'Ecole normale.

Enseignement primaire

Institut des sourds-muets, Moudon

Une place de **surveillante** à l'Institut précité est au concours.

Traitement : 600 fr. par an, augmentations annuelles de 100 fr. chacune jusqu'au maximum de 900 fr. plus allocations pour renchérissement de la vie. La titulaire sera nourrie et logée.

Aucune connaissance spéciale n'est exigée.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Institut. Envoyer les inscriptions, avec certificats et références, au Département de l'Instruction publique et des Cultes, Service de l'Enseignement primaire, jusqu'au **premier mai 1919**, à 6 heures du soir.

P. 32662 L.

L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.



J.H. 433 B.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet. Le même pli peut renfermer plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : **Blonay** : Fr. 2400, plus logement, jardin, et 4 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Burtigny** : fr. 2400, logement, électricité, jardin, 3 moules de bois et 200 fascines, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Corelles s/ Conise** : fr. 2600, logement, jardin et plantage, bois nécessaire au chauffage de la salle d'école. — **Morges** : fr. 2900 pour toutes choses, plus 6 augmentations tous les trois ans, avec un maximum de fr. 3200, après 20 ans d'enseignement. Le titulaire sera tenu d'habiter le territoire de la commune. — **Nyon** : fr. 3000 à 3500, pour toutes choses, suivant les années de service dans le canton ; obligation d'habiter le territoire de la commune ; 29 avril. — **Penthaz** : fr. 2500, logement, jardin et plantage ; 5 stères de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Saint-Légier** : fr. 2400, plus augmentations de fr. 50 tous les trois ans, maximum après 20 ans d'enseignement ; indemnité de logement et plantage, fr. 300 ; 29 avril. — **Villeneuve** : fr. 2400 ; indemnité équitable de logement et jardin (fr. 300 à 500) ; allocation communale de renchérissement de la vie : célibataire, fr. 250 ; marié fr. 300. plus fr. 50 par enfant, avec un maximum de fr. 400 ; 29 avril. — **Lucens** : fr. 2400, indemnité de logement de fr. 400, plantage, bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 29 avril.

INSTITUTRICES : **Chevroux, classe semi-enfantine** : fr. 1400, logement et jardin ; 29 avril. — **Grandson** : fr. 1880, plus fr. 70 après 10 ans ; logement ; 29 avril. — **Le Châtelard (Montreux)** : fr. 2300 pour toutes choses ; 6 augmentations de fr. 100 chacune après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton (maximum 2900) ; ne se présenter que sur convocation personnelle ; 29 avril. — **Mézery** : fr. 1700, logement, jardin et plantage, 5 stères de bois et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Morges** : fr. 2100 à 2350, suivant années de service, et pour toutes choses ; habiter le territoire de la commune ; 29 avril. — **Nyon : deux places** : fr. 2100 à 2600 pour toutes choses suivant années de service dans le canton ; habiter le territoire de la commune ; 29 avril. — **Renens, maîtresse d'enseignement ménager** : fr. 1800, logement ; nomination à titre provisoire et pour une année ; 29 avril. — **Rossinière** : fr. 1700, plus de fr. 260 pour logement et jardin ; 29 avril. — **Rougemont** : fr. 1700, plus fr. 200 pour logement et jardin ; 29 avril. — **Yvonand, institutrice primaire** : fr. 1700, plus fr. 220 pour logement et plantage. — **Yvonand, maîtresse enfantine** : fr. 1100, plus fr. 200 d'indemnité de logement ; jardin ou indemnité ; 29 avril.

Au personnel enseignant primaire

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du 1^{er} semestre 1919, sont priés de faire parvenir au Département, avant le 1^{er} mai, leurs pièces justificatives, soit des attestations des commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

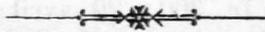
Il est rappelé, d'autre part, à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'école de recrues, ainsi que de tout changement d'incorporation ou de grade.

Service de l'enseignement primaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^E LAUSANNE

Rentrée des classes

Ouvrages scolaires



A l'occasion de la rentrée des classes, nous nous permettons d'attirer l'attention du corps enseignant sur l'ensemble de nos ouvrages scolaires pour l'édition et la réédition desquels nous apportons tous nos soins.

Ces ouvrages, presque tous adoptés ou recommandés par les Départements d'Instruction publique des cantons romands, sont dus aux plus savants et compétents professeurs de nos Etablissements d'instruction secondaire ou supérieure. Ils ont par là ce grand mérite d'avoir été soumis à une *expérimentation* directe par leurs auteurs mêmes. De là leur caractère pratique, leur clarté et leur allure concrète, nette et précise.

Un autre point sur lequel nous prenons la liberté d'attirer l'attention des Maîtres et Professeurs est le caractère nettement *national* de ces publications. Ecrits par des professeurs suisses pour des enfants suisses, ces ouvrages d'enseignement sont de chez nous et méritent à tous égards d'être employés chez nous.